

ÉCOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM
81 rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88 51 00 70
ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 24 juin 2025

Début de séance à 18 h 30

Présents :

Enseignantes : Cynthia STREIT, Belinda KUHN, Audrey KLEIN, Émilie HOENEN
Représentants de la mairie : Michel URBAN, conseiller municipal
Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Franck SCHILLINGER, Cécilia ROMERO, Noémie LUDWIG
Vivre l'École : Élodie HAERING
Représentants des parents d'élèves suppléants : Vivre l'École : Maxime JUND
Absent excusé : Pierre GROSS, Maire.

PRÉAMBULE :

- Après modification du PV du 2^e conseil d'école, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.
- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
9	0	0

1. VIE SCOLAIRE

Animations passées et à venir

- Le Parc Nature de Cheval

Le vendredi 6 juin, toutes les classes de l'école maternelle se sont rendues au Parc Nature de Cheval à Altwiller. Malgré un temps plus que mitigé, les enfants et l'ensemble de l'équipe pédagogique ont pu profiter de l'ensemble des activités prévues par les animateurs du parc : tir à la corde, torchis, jeux de bois, jeux de rôle, mini-ferme, ... Et pour terminer la journée, nous avons assisté à un superbe spectacle équestre.

Nous tenions à remercier tous les parents volontaires qui ont pu nous accompagner durant cette journée riche en découvertes.

- Échange GS/CP

Nous organiserons un échange GS-CP le lundi 30 juin après-midi ... Cet échange permettra aux élèves de grande section d'avoir un contact avec une des enseignante de CP.

Les élèves de CP seront accueillis dans la classe de GS. Ils auront le plaisir de lire un petit texte,

de retrouver les jeux de leur ancienne classe et de faire de l'art visuel.

➤ Fête des GS

Le vendredi 27 juin au matin se déroulera la fête des GS dans la cour de l'école élémentaire.

Chaque enfant de GS se verra remettre un diplôme par un élève du CM2 et offrir un livre par la Peep qui sera dédié par leur enseignante.

Après une petite chanson interprétée par les GS, GS et CM2 partageront un goûter offert par les associations de parents d'élèves du village.

➤ Journée avec les seniors

Afin de clore l'année et les différentes rencontres qui ont eu lieu entre les seniors et les élèves, les enfants de GS passeront la journée du 3 juillet à la résidence pour seniors.

➤ Initiation au Handball

Agnès MICHALIK, du Comité de Handball du Bas-Rhin, a proposé à toutes les classes de l'école quatre séances d'initiation à ce sport qui ont été très appréciées des enfants.

➤ Lire et faire lire

Une bénévole de l'association Lire et faire lire intervient tous les jeudis matin et propose à chaque classe, par petits groupes de 6 ou 7, un moment de lecture offerte.

➤ Piscine rentrée 2025

Thierry KEIFFER, directeur de l'école élémentaire, et la directrice de l'école maternelle ont fait la demande pour avoir un créneau supplémentaire à la piscine de Hochfelden afin de garantir à tous les enfants de Geudertheim au moins une session piscine avant la fin de leur scolarité dans le village.

Les grands de la classe de maîtresse Émilie partiront tous les matins avec la classe de CM1/CM2 du 13/10 au 17/10 et du 3/11 au 7/11.

Les parents voulant accompagner les enfants durant cette activité devront passer un agrément (EPS1) certifié par l'Éducation Nationale. Ces agréments se dérouleront le samedi 13/09 ou le samedi 11/10 à 8 h à la piscine.

Effectif et répartitions pour l'année 2025/2026

Il y a 108 enfants inscrits pour l'année scolaire 2025/2026, répartis comme suit :

35 petites sections

35 moyennes sections

38 grandes sections

Il y aura deux classes de petits/moyens, l'une avec 18 PS/9 MS avec Cynthia STREIT (accompagnée de Véronique DÉMOULIN), et l'autre avec Audrey KLEIN (accompagnée d'Eda FUHRER) avec 17 PS/10 MS.

Belinda KUHN aura 9 MS/18 GS et Émilie HOENEN (accompagnée d'Elsa JOACHIM) aura 7 MS/20 GS. Iseline WINDSTEIN assurera la journée de décharge de direction d'Émilie HOENEN.

Le Directeur académique des services de l'Éducation du Bas-Rhin rappelle que depuis la loi de 2019, **l'instruction est obligatoire** pour tous les enfants dès l'âge de trois ans. Ainsi, tout enfant atteignant cet âge au cours de l'année civile est dorénavant soumis à cette obligation.

Il est donc inscrit à l'école pour une journée complète. Il est rappelé que l'assiduité à l'école maternelle est obligatoire.

Toutefois, des dérogations exceptionnelles peuvent être envisagées, **exclusivement pour le temps de sieste**, à la demande des familles, après avis du directeur ou de la directrice de l'école et accord de l'inspecteur de circonscription.

Les familles obtenant une dérogation pour le temps de sieste sont donc dans l'obligation de revenir à l'école à une heure fixée par l'équipe pédagogique qui est 14 h 45. Les demandes de dérogations sont destinées à être transitoire et seront à renouveler pour chaque nouvelle période de l'année scolaire.

Pour cette même raison, et pour que chaque enfant puisse être à temps complet à l'école, le temps d'accueil du matin sera modifié. Les enfants pourront venir à l'école entre 7 h 50 et 8 h et iront directement dans leur classe. Afin de ne pas bouleverser les habitudes des familles du village, une tolérance sera faite jusqu'aux vacances de la Toussaint et les portes de l'école resteront ouvertes jusqu'à 8 h 15 ! Ces changements apparaîtront dans le prochain règlement intérieur qui sera voté lors du 1^{er} conseil d'école de l'année 2025/2026.

Équipe pédagogique pour l'année 2025/2026

L'équipe pédagogique sera presque la même pour la prochaine rentrée, cependant elle se pose la question sur le nombre d'Atsem. En effet, actuellement seulement trois agents territoriaux sont à temps plein dans l'école pour quatre classes et 108 élèves à la rentrée et une quatrième n'est présente que les matins. Or, avec l'obligation de présence de l'ensemble des petites sections l'après-midi et le fait que de plus en plus d'enfants ont des besoins particuliers ou des troubles de comportement, cela ne suffit plus. L'école maternelle est très souvent le lieu où sont détectés ces troubles et donc le lieu où les enfants à besoin ne peuvent pas bénéficier des services d'une AESH (accompagnement d'élève en situation de handicap). C'est donc l'Atsem qui remplit ce rôle d'accompagnement, laissant de côté ses autres missions auprès des autres enfants de sa classe.

L'équipe pédagogique souhaiterait avoir quatre Atsem à temps plein sur l'école.

Modalité de vote des représentants des parents d'élève pour l'année scolaire 2025/2026

Nous proposons, comme les années passées, que l'élection des représentants des parents d'élèves se fasse uniquement par correspondance.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
9	0	0

2. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Alerte incendie :

Nous avons réalisé notre 2^e exercice incendie obligatoire. Bien que l'alarme ne sonne toujours pas dans les classes, mais uniquement dans le couloir, tout le monde a pu quitter l'école et se réunir au point de rassemblement dans des délais les plus brefs, dans le calme.

La mairie rassure les parents quant au fait que l'école est aux normes.

3. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS A L'ÉCOLE

Budget Mairie

Depuis le début de l'année civile, la mairie a financé en plus des jeux de cours du premier trimestre, les bus pour notre sortie scolaire à Altwiller pour un montant de 870 € et du matériel de peinture et arts visuels pour 1 349,30 €.

Nous remercions la Mairie de Geudertheim pour sa généreuse contribution.

Dons

Afin de réduire le coût de la sortie scolaire pour les familles, l'association PEEP a fait un don à l'école d'un montant de 500 €.

L'association Vivre l'École a fait un don de 300 € qui sera utilisé pour un des projets de l'an prochain

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie la PEEP et VIVRE L'ÉCOLE pour ces dons.